



Résumé du conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay

Résumé de la séance du conseil du 11 août 2020 qui s'est tenue à la salle communautaire de Bégin

- Le conseil accepte que la présente séance du conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay du 11 août 2020 soit tenue en présence du public en respectant les mesures sanitaires prévues par le décret 689-2020, dont celle du maintien d'une distance de deux mètres entre les personnes présentes.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Les règlements suivants ont été jugés conformes aux orientations et aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Fjord-du-Saguenay et aux dispositions de son document complémentaire :
 - Municipalité de Bégin / Règlement 20-347 modifiant le règlement de zonage 15-288 à l'égard des dispositions applicables à l'architecture de la zone 114 R (développement de la rue des Péninsules).
 - Municipalité de Saint-Félix-d'Otis / Règlement 307-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 268-2015 relativement à l'encadrement de la culture, de la production, du transport, de l'entreposage et de la vente de cannabis ET relativement à la garde de volailles à des fins personnelles.
 - Municipalité de Saint-Félix-d'Otis / Règlement 308-2020 modifiant le règlement de construction numéro 269-2015 relativement à l'encadrement de la consommation de cannabis dans les fumeurs ou les locaux fermés.
- Le conseil adopte le projet de règlement 20-416 modifiant le Règlement de zonage numéro 15-332 des territoires non organisés de la MRC du Fjord-du-Saguenay afin d'autoriser les équipements de télécommunication, les services de protection des forêts contre les insectes et les maladies, et les services de lutte contre les incendies de forêt sur tout le territoire, en plus d'adapter certaines dispositions avec les réalités terrain.
- Les élus autorisent le paiement à la firme Raymond Chabot d'une somme de 4 250 \$ plus taxes comme participation financière de la MRC du Fjord-du-Saguenay à l'offre d'accompagnement pour la rédaction d'un mémoire dans le cadre du projet de loi numéro 50.
- La directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC est autorisée à procéder à un appel d'offres sur invitation pour de l'accompagnement professionnel à la réalisation d'un plan régional des milieux humides et hydriques. Les entreprises suivantes seront invitées : Groupe Conseil Nutshimit-Nippour, Pesca Environnement, Environnement CA, WSP et Bioterra.
- Un contrat est octroyé à l'entreprise Canopée pour la production d'environ 39 à 65 balados de thématique agrotouristique et d'une durée variant entre 2 et 5 minutes au coût de 19 765,00 \$ plus les taxes applicables.
- Le conseil désigne M. Steeve Lemire, coordonnateur à l'aménagement du territoire, pour siéger à titre de représentant de la MRC du Fjord-du-Saguenay au conseil d'administration de l'Organisme de bassins versants de la Haute-Côte-Nord pour un mandat de deux ans.

- Dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) et de l'entente convenue avec le Secrétariat des aînés, une demande sera faite à la ministre responsable des aînés et des proches aidants d'accorder un délai s'échelonnant jusqu'au 18 décembre 2020, ce délai étant requis pour respecter l'accomplissement des obligations et des engagements prévus à cette convention.
- Une somme de 5 000 \$ par année pour une période de trois ans (15 000 \$ au total) est accordée à l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Saguenay-Lac-Saint-Jean afin de compléter le montage financier d'un projet pilote visant à mettre en œuvre un service de remplacement de main-d'œuvre agricole en cas d'accidents, de congés de maladie et les vacances auprès de leurs membres. Cet octroi est conditionnel à l'adhésion et à la contribution des autres partenaires municipaux ciblés.
- Dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité 2019-2020, les élus acceptent le plan d'action revu pour l'année 2019-2020 et bonifient la participation financière de la MRC de 15 750 \$ afin de respecter la nouvelle entente et ainsi allouer un budget maximal de 45 750 \$ (au lieu du 30 500 \$).
- Toujours dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité, les élus acceptent l'offre de service de la Société historique du Saguenay au montant de 1 741,50 \$ (plus taxes) pour l'élaboration d'une affiche numérique mettant en valeur l'implication des familles immigrantes dans l'histoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Ils acceptent également l'offre de service de Manon au Bas-Saguenay de 5 665 \$ (plus taxes) pour la coordination et la recherche de témoignages vidéo de personnes immigrantes établies.
- Dans le cadre du Programme de soutien à la médiation culturelle, le conseil accorde les sommes suivantes pour chacun des neuf projets retenus par le comité de sélection:

<p>Il sera une fois... un film! Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget Montant demandé : 5 000 \$ Coût du projet : 6 150 \$ Montant accordé : 4 550 \$</p>	<p>Qui êtes-vous? Marie-Josée Paradis (Sainte-Rose-du-Nord) Montant demandé : 5 000 \$ Coût du projet : 7 750 \$ Montant accordé : 5 000 \$</p>	<p>Grandeur nature L'Art Salé (Sainte-Rose-du-Nord) Montant demandé : 5 000 \$ Coût du projet : 6 250 \$ Montant accordé : 5 000 \$</p>
<p>Lancement du 3e album de l'artiste Joé Perron Commission des loisirs de Saint-Ambroise Montant demandé : 5 000 \$ Coût du projet : 7 100 \$ Montant accordé : 3 500 \$</p>	<p>Et si Larouche m'était contée Municipalité de Larouche Montant demandé : 5 000 \$ Coût du projet : 8 425 \$ Montant accordé : 5 000 \$</p>	<p>L'envers du décor de Marguerite Comité de développement de Petit-Saguenay Montant demandé : 5 000 \$ Coût du projet : 18 800 \$ Montant accordé : 5 000 \$</p>
<p>La rue Saguenay se raconte Municipalité de Saint-Fulgence Montant demandé : 5 000 \$ Coût du projet : 7 750 \$ Montant accordé : 5 000 \$</p>	<p>Vue sur L'Anse Centre communautaire de La Petite École (Anse-Saint-Jean) Montant demandé : 4 500 \$ Coût du projet : 6 500 \$ Montant accordé : 4 500 \$</p>	<p>La médiation culturelle - Festival des fours à pain Municipalité de L'Anse-Saint-Jean Montant demandé : 5 000 \$ Coût du projet : 17 730 \$ Montant accordé : 5 000 \$</p>

SÉCURITÉ INCENDIE

- Le conseil adopte le schéma de couverture de risques révisé 2020-2024 de la MRC du Fjord-du-Saguenay et son plan de mise en oeuvre et confirme l'entrée en vigueur du schéma en date du 11 août 2020.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Le préfet ainsi que la directrice générale sont autorisés à procéder à la signature de l'entente-cadre relative à la gestion des matières résiduelles entre la MRC du Fjord-du-Saguenay et la Ville de Saguenay.
- Un mandat est octroyé à l'entreprise Services Environnementaux Saint-Laurent pour la tenue d'une collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) à l'automne 2020 dans les municipalités locales participantes pour un montant de 12 500 \$ plus taxes, en plus des coûts de traitement et de disposition des matières récupérées.
- Un contrat de collecte des encombrants est octroyé à l'entreprise Urgence courrier colis cargos au courant du mois de septembre 2020 pour un maximum total de neuf jours de collecte à 135 \$ de l'heure, soit pour un montant maximal de vingt mille dollars (20 000 \$) taxes incluses.

TERRES PUBLIQUES INTRAMUNICIPALES

- Le conseil adopte le Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel pour 2020-2021 sur les terres publiques intramunicipales de la MRC du Fjord-du-Saguenay.
- Les élus acceptent de vendre à Mme Dorina Gauthier, 6595, boulevard de la Grande Baie Sud, La Baie (Québec), G7B 3P6, un terrain situé sur une partie du lot 20, rang III, de l'arpentage primitif du canton d'Otis (Lot 20-P au cadastre), lac Goth, dans la municipalité de Saint-Félix-d'Otis, d'une superficie à être déterminée après arpentage ($\pm 2\,900$ mètres carrés), afin de régulariser un titre précaire, lac Goth, dans la municipalité de Saint-Félix d'Otis, pour un montant de 1 % de la valeur marchande (9,66 \$ le mètre carré), taxes et frais en sus.
- Les élus acceptent de vendre à M. Patrick Brassard, 1444, 6e avenue, La Baie (Québec), G7B 1R6, un terrain situé sur une partie du lot 20, rang III, de l'arpentage primitif du canton d'Otis (Lot 20-P au cadastre), lac Goth, dans la municipalité de Saint-Félix-d'Otis, d'une superficie à être déterminée après arpentage (± 680 mètres carrés), afin de régulariser un titre précaire, lac Goth, dans la municipalité de Saint-Félix-d'Otis, pour un montant de 1 % de la valeur marchande (20,39 \$ le mètre carré), taxes et frais en sus.
- Les élus acceptent de vendre à M. Marc Gaudreault, 1212, rue Bizet, Chicoutimi (Québec), G7H 4H8, un terrain situé sur une partie du lot 20, rang III, de l'arpentage primitif du canton d'Otis (Lot 20-P au cadastre), lac Goth, dans la municipalité de Saint-Félix-d'Otis, d'une superficie à être déterminée après arpentage (± 820 mètres carrés), afin de régulariser un titre précaire, lac Goth, dans la municipalité de Saint-Félix d'Otis, pour un montant de 1 % de la valeur marchande (18,57 \$ le mètre carré), taxes et frais en sus.

TERRITOIRES NON ORGANISÉS

- Une demande de collaboration sera faite au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) afin de trouver une solution permettant de sécuriser le lien routier au km 30 de la route R-0253 contre la crue printanière et les fortes pluies soudaines et de faciliter la recherche de financement pour la réalisation des travaux d'amélioration du km 30 sur la route R-0253.
- Le conseil appuie la mise en oeuvre rapide du plan spécial de récupération des bois affectés par le feu n° 395 dans l'unité d'aménagement 024-71 ainsi que la mise en place rapide d'un plan de remise en production et de demander au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) de garantir les budgets nécessaires à la réalisation des travaux.
- Une aide financière sera réservée pour les projets suivants présentés dans le cadre du Programme 1 - Gestion des déchets de la Politique d'aide financière applicable aux territoires non organisés de la MRC du Fjord-du-Saguenay, saison 2020 :

Association	Projet	Aide recommandée
Association chasse et pêche du lac Brébeuf	Collecte et transport de vieux ponceaux et de gros rebuts métalliques	1 569 \$
Association de chasse et pêche Martin-Pêcheur	Gestion des déchets au poste d'accueil de la Zec Martin-Valin	18 678 \$
Association des lacs Maria-Chapdelaine, Vieux-Camp et Vanel	Acquisition et distribution de boîtes à vers	1 347 \$
Association R18D	Transfert du montant à la zec Martin-Valin	863 \$
Association des propriétaires du territoire non organisé Lalemant (NEQ 3371389787)	Nettoyage de déchets et installation d'affiches de sensibilisation	654 \$
Association sportive Mars-Moulin	Conteneurs à résidus secs	3 012 \$
Association sportive Onatchiway - Est	Installation de conteneurs à proximité des postes d'accueil	15 951 \$
Association des lacs Gingras, Épagneul et Chaudron	Transfert du montant à la zec Martin-Valin	902 \$
Association des villégiateurs du secteur 110e des Monts Valin	Ramassage de rebuts	611 \$
Association Domaine des cèdres centenaires	Entretien et aménagement du secteur à conteneurs	1 909 \$
Club Durocher / Lac Fortin	Nettoyage de vieux sites d'enfouissement	312 \$
Association des propriétaires de chalets de l'Anse-à-Jos	Gestion des déchets de l'Anse-à-Jos	392 \$
		46 200 \$

- Une aide financière sera réservée pour les projets suivants présentés dans le cadre du Programme 2 – Maintien et développement des acquis de la Politique d'aide financière applicable aux territoires non organisés de la MRC du Fjord-du-Saguenay, saison 2020 :

Numéro d'association	Association	Projet	Aide recommandée
R1	Association chasse et pêche du lac Brébeuf	Entretien et amélioration du réseau routier - secteur TNO	10 964 \$
R11	Association récréative Chauvin	Coupes d'aulnes sur les chemins menants aux différents lacs	8 191 \$

Numéro d'association	Association	Projet	Aide recommandée
R11A	Association des propriétaires du lac des Canots	Gravelage du chemin d'accès	1 959 \$
R14	Association de chasse et pêche Martin-Pêcheur	Nivelage et réparation de bris sur les chemins de la Zec Martin-Valin	88 214 \$
R18	Association des villégiateurs du lac Mirepoix	Mise ne forme du chemin du lac Mirepoix	4 941 \$
R18A	Association des lacs Maria-Chapdelaine, Vieux-Camp et Vanel	Entretien des chemins	6 363 \$
R18C	Association des pourvoies du Saguenay - Lac-Saint-Jean	Nivelage et rehaussement de routes	3 903 \$
R18D	Association R18D	Nivelage	4 076 \$
R19	Association sportive Sainte-Marie	Entretien du réseau routier et acquisition d'équipement pour les sites de camping	28 550 \$
R1A	Association des propriétaires du territoire non organisé Lalemant (NEQ 3371389787)	Amélioration du chemin principal	4 415 \$
R2	Association sportive Mars-Moulin	Nivelage et réparation de chemins	20 320 \$
R20	Association sportive Onatchiway - Est	Entretien du réseau routier 2020	80 718 \$
R23	Regroupement du lac Demun	Réparation du chemin	7 509 \$
R23A	Club Daniel inc.	Entretien des chemins	6 005 \$
R23B	Association Pamouscachiou Ouest	Entretien du chemin (grattage et débroussaillage) sur toute la longueur	2 074 \$
R23E	Les résidents du nord du réservoir Lamothe	Entretien des chemins d'accès	3 669 \$
R23F	Association des propriétaires du secteur Joly	Rechargement, creusage de fossés, sablage, nivelage	1 849 \$
R27	Association des lacs Gingras, Épagueul et Chaudron	Réparation des chemins des lacs Gingras, Épagueul, Chaudron	4 261 \$
R27A	Association des villégiateurs du secteur 110e des Monts Valin	Réfection de chemin forestier et débroussaillage	2 885 \$
R2A	Association Domaine des cèdres centenaires	Travaux de rechargement et déneigement	12 877 \$
R4	Association des riverains du secteur de la rivière Cyriac	Travaux voirie 2020	11 062 \$
R5A	Groupe des écorces	Entretien des chemins d'accès	3 260 \$
R7	Association des amis du lac Résimond	Travaux sur le chemin des chalets du lac Résimond	2 755 \$
R8	Club Durocher / Lac Fortin	Entretien annuel du chemin d'accès au lac Fortin	2 102 \$
R9	Association des propriétaires de chalets de l'Anse-à-Jos	Coupe d'aulnes et creusage de fossés	2 647 \$
R16A	Club Château-Richer inc.	Nivelage du chemin d'accès	1 883 \$
R19A	Chemins du lac Vermont	Réparation des chemins d'accès	581 \$
Total général			328 033 \$

- Une enveloppe de 150 000 \$ sera réservée afin d'aider les associations de villégiateurs et gestionnaires de territoires fauniques structurés (TFS) à réaliser des projets de restauration de traverses de cours d'eau sur des chemins multiusages, en complémentarité des sommes allouées par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).
- Dans le cadre du feu de forêt dans le secteur de Chute-des-Passes, un mandat est octroyé à Excavation Dolbeau inc. pour un montant de 12 340 \$ par site pour la construction de deux rampes d'accès aux conteneurs ainsi qu'un mandat pour la livraison, le transport et la location de conteneurs au montant de 1 075 \$ à 1 575 \$ par conteneur selon la distance des sites de dépôt.
- Les élus accordent l'usage conditionnel d'hébergement commercial pour implanter cinq (5) yourtes sur un site situé en bordure du lac Onatchiway et étant localisé à environ 350 mètres du pavillon d'accueil afin d'augmenter l'offre d'activités récréatives sur la zec et faisant partie de la zone 14-F du Règlement de zonage numéro 15-332 du TNO Monts-Valin en respectant les conditions énumérées par le comité consultatif d'urbanisme.
- Une rencontre post mortem sera demandée avec l'organisation régionale de sécurité civile liée au feu de Chute-des-Passes avec la cellule de crise (MERN, MFFP, Sécurité publique, SOPFEU et MAMAH) afin que le MERN reconnaisse la MRC du Fjord-du-Saguenay comme partenaire de première ligne pour le service à la clientèle en regard de la délégation qui lie les deux parties depuis 2010.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- L'ensemble des recommandations du comité d'investissement en développement économique (CIDE) de la MRC qui ont été proposées lors de la réunion du 15 juillet 2020 est entériné et les sommes nécessaires à l'octroi des subventions seront prises à même le budget 2020 du Service de développement économique.
-
- Le conseil accepte la recommandation du comité administratif de la MRC du Fjord-du-Saguenay dans le cadre de l'aide financière réservée pour les zecs et pour le Regroupement régional des gestionnaires de zecs pour la période 2016-2020.
 - M. Sven Kaminski, coordonnateur au développement touristique de la MRC, est nommé comme représentant de la MRC au conseil d'administration des navettes maritimes et de désigner madame Julie Caron, conseillère en développement stratégique de la MRC du Fjord-du-Saguenay, comme substitut.
 - La directrice générale de la MRC est autorisée à déposer une demande d'aide financière à la Direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques (PIACC).
 - Le conseil accepte de signifier l'avis d'intention de la MRC du Fjord-du-Saguenay au ministère des Affaires municipales et de l'habitation dans le cadre du volet 3 - Projets « Signature innovation » des MRC et d'utiliser une partie de l'enveloppe dédiée dans le cadre de la démarche de définition de projet au montant de 50 000 \$.
 - Une demande sera faite au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), pour une révision de l'indice de vitalité économique des municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay en date d'aujourd'hui et/ou un assouplissement dans le cadre de l'admissibilité au volet

4 - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale du Fonds régions ruralité en raison du portrait global de la MRC du Fjord-du-Saguenay relativement à l'indice de vitalité économique.

- Un paiement de 2 466,16 \$, taxes incluses, sera fait à Les Constructions Larry Enr. représentant la retenue de 5 % du montant des travaux payable après la réception définitive.
- Dans le cadre du transport collectif, le conseil s'engage à effectuer 30 000 déplacements au cours de l'année 2020 et demandera au ministère des Transports du Québec une contribution financière pour 2020 de 240 720 \$.
- Un contrat sera octroyé à l'entreprise Limpio Maintenance pour le contrat d'entretien du siège social de la MRC du Fjord-du-Saguenay situé à Saint-Honoré pour un montant de 2 490 \$ par mois, taxes incluses, pour une durée d'un an.

DEMANDES D'APPUI

- Le conseil appuie le Centre québécois du développement durable (CQDD) pour la présentation du projet *Économie circulaire Saguenay-Lac-Saint-Jean* dans le cadre de l'appel de propositions pour la transition vers l'économie circulaire de RECYC-QUÉBEC.
- Le conseil appuie la MRC de Lac-Saint-Jean-Est (résolution n° 10574-07-2020) et la requête du capitaine Daniel Jean, lequel réitère une demande formulée en 2015 pour obtenir un service de maîtres-chiens de patrouille pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Johannie Bilodeau